

RENVERSEMENT DE TRACTEUR

Votre tracteur bascule,
et c'est toute votre vie qui bascule.



Chaque année,
trop d'agriculteurs sont victimes d'accidents graves
au volant de leur tracteur.

RENVERSEMENT DE TRACTEUR

Votre tracteur bascule,
et c'est toute votre vie qui bascule.



Chaque année,
trop d'agriculteurs trouvent la mort
au volant de leur tracteur.

Caisse Générale de Sécurité Sociale
Martinique



DIRECTION
DES RISQUES
PROFESSIONNELS



Nous vous proposons un extrait du document «Tout sur le renversement de tracteur» réalisé par la MSA, afin de vous aider à mettre en place les mesures adéquates pour vous éviter ainsi qu'à vos salariés des accidents pouvant coûter la vie ou occasionner des blessures graves.

L'action préventive de la MSA

L'examen des accidents de renversement les plus fréquents permet d'associer les principaux facteurs de risque avec un certain nombre de situation de travail classique de renversement.

Celles-ci sont énumérées dans le tableau suivant.

> Les principaux facteurs de risque de renversement

Facteur de risque	Exemples de situation de travail à risque
Centre de gravité rehaussé ou excentré	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'outils rehaussant le centre du gravité du tracteur. Ex : <ul style="list-style-type: none"> - Chargeur frontal - Pré tailleuse / Rogneuse / Ecimeuse - Elévateur arrière - Benne basculante - Charrue portée Utilisation d'outils déportant le centre de gravité latéralement. Ex : <ul style="list-style-type: none"> - Pré-tailleuse / Rogneuse / Ecimeuse - Faucheuse - Broyeur - Epareuse / broyeur d'accotement Utilisation d'outils dont le positionnement du centre de gravité peut varier <ul style="list-style-type: none"> - Pulvérisateur (mouvement de la bouillie) - Outil à attelage flottant latéralement (ex : andaineur, gyrobroyeur) Utilisation d'un tracteur enjambeur
Base de stabilité réduite	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'un micro tracteur Utilisation d'un tracteur à voie étroite Utilisation d'un tracteur à trois roues

Facteur de risque	Exemples de situation de travail à risque
Vitesse élevée	<ul style="list-style-type: none"> Perte d'adhérence du tracteur. Celle-ci étant due par exemple à : <ul style="list-style-type: none"> - Un travail en terrain glissant. Ex : <ul style="list-style-type: none"> - Prairie (rendue d'autant plus glissante si celle-ci est humide) - Présence de végétaux coupés ou couchés (foin fané, paille,) - Parcelle récemment irriguée - Un travail en descente - Un report de charge insuffisant sur le ou les essieux moteurs du par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - au vidage d'un outil porté (distributeur d'engrais, pulvérisateur,...) - à la présence d'un chargeur frontal - La poussée d'un outil traîné ou semi porté non freiné - Des pneumatiques lisses Circulation routière
Rayon de braquage serré	<ul style="list-style-type: none"> Demi tour en bout de parcelle (notamment en cas de fourrière étroite) Acte réflexe suite à une prise de vitesse Mise en « portefeuille » du tracteur sous l'effet de la poussée d'une remorque non freinée
Assiette du tracteur inclinée	<ul style="list-style-type: none"> Travail en dévers Passage dans une ornière ou sur l'accotement d'une chaussée Passage sur un obstacle. Ex : <ul style="list-style-type: none"> - Souche - Pierre - Tronc d'arbre coupé Travail sur une surface de roulement mal stabilisée. Ex : <ul style="list-style-type: none"> - Tas d'ensilage - Muret de soutènement



Ensemble, renversons la tendance

L'action préventive de la MSA

Les solutions préventives se déploient dans trois directions complémentaires et ne se limitent donc pas à un simple changement de matériel.

L'entrée en vigueur de la loi est une occasion pour la MSA de repositionner la problématique dans sa globalité.

> Les solutions MSA :

1
Agir sur
le matériel
et son
utilisation

Cela veut dire **disposer d'une SPCR**, mais aussi charger les remorques en fonction des PTAC (Poids Total Autorisé en Charge), préférer un tracteur 4 roues motrices pour certains travaux, optimiser le lestage du tracteur, choisir la voie la plus large possible, etc.

2
Agir sur
l'individu
et sa
conduite

Cela revient à **gommer les pratiques à risques** trop souvent adoptées et les corriger par des précautions élémentaires mais trop souvent négligées: ralentir avant de tourner, utiliser le frein moteur en descente et ne jamais débrayer, conserver les équipements côté amont, coupler les pédales de frein, etc.

3
Agir sur
l'environ-
nement
de travail

Cela passe par **l'aménagement de la zone d'évolution**: réserver un espace de manœuvre suffisant en bout de champ, stabiliser les talus pouvant s'effondrer sous le poids du tracteur, etc.

Les conseillers en prévention MSA proposent leurs diagnostics et leurs conseils sur l'ensemble de ces sujets.



CAS PARTICULIER DES ARCEAUX RABBATTABLES

L'abaissement du dispositif de protection doit exclusivement être réalisé pour les opérations le nécessitant ; toute mesure complémentaire doit être prise pour prévenir le risque de renversement ou le cabrage du tracteur (ex: vitesse, adaptation et aménagement des zones de circulation etc.).

LE DISPOSITIF DE MAINTIEN AU POSTE DE CONDUITE

D'après les études menées par la MSA sur l'efficacité des structures de protection en cas de renversement :

- Dans au moins 46% des cas, la structure a permis de conserver un espace suffisant autour du conducteur ;
- Le port d'une ceinture de sécurité aurait été toutefois nécessaire pour éviter l'éjection du conducteur en dehors de cette zone de survie.

Il faudrait donc pouvoir combiner le dispositif de protection en cas de renversement et un dispositif de maintien du conducteur au poste de conduite.

Le dispositif de maintien du conducteur au poste de conduite est prévu par les textes. À cet égard, bien que la ceinture de sécurité ventrale (siège du conducteur) ne soit pas encore obligatoirement fournie par le constructeur du tracteur lors de sa mise sur le marché à l'état neuf, elle peut être un moyen de réponse à cette exigence.

D'ailleurs, le code du travail oblige « à mettre à la disposition des travailleurs les équipements de travail nécessaires, appropriés au travail à réaliser ou convenablement adaptés à cet effet, en vue de préserver leur santé et leur sécurité ».

Sachez que certains tracteurs pourvus de points d'ancrage permettent d'ores et déjà d'installer une ceinture de sécurité ventrale.

Rappel : Le chef d'entreprise est responsable de l'application des mesures de prévention nécessaires à la protection des travailleurs qu'il emploie.



Exemple de tracteur sans arceau sur une exploitation agricole



Exemples de tracteurs avec des dispositifs protégeant le conducteur